

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20241105-121-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2024

N° 121/24

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 25 octobre 2024,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 12 novembre 2024

Objet de la délibération :

Versement subvention aux événements type Trail

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	63
- Absent(e)s :	34
· Dont suppléé(e)s	2
· Dont représenté(e)s	9
· Excusé(e)s :	10
· Non excusé(e)s :	13
- Votants	74

Résultat du vote	
- Pour :	74
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre,

Le cinq novembre,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle culturelle de la Mairie de Quingey, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de novembre.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Guillaume AYMONIN à Fabienne ARNOUX, Joël BOLE à Vincent MARGUET, Laurence BREUILLOT à Jean-Claude STADELMANN, Sandrine CLADY à Vanessa DORDOR, Maxime GROSHENRY à Christophe FAIVRE-PIERRET, Benoit HUGON à Colette GROLEAU, Didier LAITHIER à Frédéric BONNEFOI, Thierry MAIRE DU POSET à Jean-Pierre CUNCHON, Joëlle MAURICE à Christian MESNIER

Procuration

Suppléé(e)s

Florence PAUL par Claude MARESCHAL, Lydie SAGE par Martial PAULY
Dominique BERION, Claude CHATELAIN, Alexandre COULET, Céline DUBOIS-AUBRY, Pascal DUGOURD, Elisabeth JACQUES, Marie-Christine LEGAIN, Jean-Michel LIEVREMONT, Rémy PAUL, Laetitia ROGNON

Excusé(e)

Henri BARBET, Christine BREUILLOT, Michel DEBRAY, Cyrielle DELISLE, Maryse FAILLENET, Pascal GOSSE, Florian GRILLON, Sylvie LHERITIER, Angèle LIME, Romuald MAUGAIN, Jacques MAURICE, Jean-Louis POGLIANO, Marie-Christine VERNEREY

Absent(e)s

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Marc JACQUOT a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu la compétence « soutien à l'activité trails » exercée par la CCLL,

Vu le règlement des subventions aux manifestations de type « trails » voté le 29/06/2021,

Vu le montant des crédits inscrits au 6574 pour 4000€,

Considérant que 3 trails ont eu lieu en 2024, éligibles à la subvention,

Considérant les montants de subvention déterminés par application des critères du règlement, à savoir :

- **Trail N Loue** : En avril 2024 a réuni 1166 participants sur 4 formats. Selon les critères ci-dessus, **2332€** seront versés à l'association organisatrice Junior Conseil ;
- **24h des Suchaux** : En juillet 2024 a réuni 290 participants. Selon les critères ci-dessus, **290€** seront versés à l'association organisatrice, Team Trail'titude ;
- **Trail du Lison** : En octobre 2024. En octobre 2024. Il a réuni 583 participants. Selon les critères ci-dessus, **874,5 €** seront versés à l'association organisatrice, Lison Sport Nature.

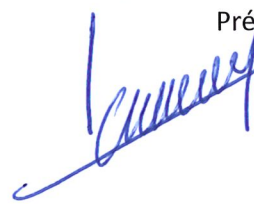
Le conseil communautaire, selon les crédits prévus au BP 2024 au compte 6574, valide à l'unanimité les montants précités pour un total de **3496,50 €** et autorise le président à les verser.

Fait et délibéré en séance, le 05.11.2024

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20241105-121-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2024